
PROGRAMME DE FORMATION « FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL »

➤ INTITULES DES FORMATIONS

- Formation initiale Sauveteur secouriste du Travail (SST).

➤ CADRE REGLEMENTAIRE

Cette formation, fait référence au code du travail avec :

- Les obligations de l'employeur en matière de sécurité et de protection des salariés (art L4121-1).
- L'obligation de l'employeur à prendre les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades en lien avec les secours extérieurs (art R 4224-16).
- L'obligation de disposer de secouristes sur les chantiers et dans les ateliers dangereux (R4224-15).

➤ OBJECTIFS GENERAUX

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit être capable :

- D'intervenir efficacement face à une situation d'accident,
- De mettre en application dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité du travail.

➤ CONTENUS PEDAGOGIQUES

Le référentiel de compétences SST se présente en deux domaines répondant à des objectifs spécifiques.

- DOMAINE DE COMPETENCES 1 : INTERVENIR FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL.

- 1 Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours de l'entreprise.
- 2 Protéger de façon adaptée.
- 3 Examiner la victime.
- 4 Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
- 5 Secourir la victime de manière appropriée : la victime saigne abondamment, la victime s'étouffe, la victime se plaint de malaise, la victime se plaint de brûlure, la victime se plaint de douleur empêchant certains mouvements, la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment, la victime ne répond pas mais elle respire, la victime ne répond pas et ne respire pas.

- **DOMAINE DE COMPETENCES 2 : CONTRIBUER A LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE.**

- 6 Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- 7 Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
- 8 Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

➤ METHODES MOBILISEES

- Apports théoriques à l'aide d'outils pédagogiques appropriés (supports informatisés).
- Formation pratique et animations participatives basées sur des mises en situations d'accidents simulés.
- Matériel pédagogique adapté (plan d'intervention SST, plan d'action prévention, défibrillateur automatisé externe, lot de mannequins adulte/enfant/nourrisson, divers matériels pour simulation, matériel d'entretien).

➤ MODALITES D'EVALUATIONS

❖ SST INITIAL

- Pendant la formation : Evaluation formative des stagiaires tout au long de la formation.
- Après la formation : Evaluation certificative théorique et pratique, selon des grilles établies par l'institut national de recherche et de sécurité (INRS) adaptées au SST initial.

➤ MODALITES D'ORGANISATION

- Programme SST initial :

PROPOSITION D'ORGANISATION DE LA FORMATION DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL	
1^{ère} demi-journée - Présentation de la formation et de l'organisation - Le sauveteur secouriste du travail - Les notions de bases en prévention des risques professionnels - La prévention des risques professionnels dans l'entreprise/établissement	2^{ème} demi-journée - Les actions : ○ Protéger ○ Examiner ○ Faire alerter/alerter ○ Secourir
3^{ème} demi-journée Les actions secourir (suite)	4^{ème} demi-journée - Les actions secourir (suite et fin) - Epreuves certificatives - Bilan de la formation

- Délais d'accès : les inscriptions doivent être réalisées au moins 15 jours avant le démarrage de la formation.
- Modalités d'accès : nous contacter.
- Durée : 14 heures en présentiel (2 jours)
- Validité : 2 ans / sa prolongation conditionnée par le suivi d'un stage maintien et actualisation des compétences MAC SST.
- Effectifs : de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum.
- Prérequis : aucun.

- Publics visés : Tout public.
- Lieu : intra ou inter-entreprise.
- Intervenants : Formateur titulaire du certificat de « formateur SST » ou de « formateur de formateur SST valide ».
- Dispensateur de la formation : Entité habilitée de niveau 1.
- Documents obligatoires délivrés : Attestation de fin de formation, certificat SST (modèle national) délivré par l'intermédiaire de l'entité habilitée/aide-mémoire « sauvetage secourisme du travail » (édition INRS ED 4085).
- Equivalences : Les titulaires du certificat SST à jour sont réputés détenir l'unité d'enseignement prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1).
- Allègement : possible pour les stagiaires titulaires d'une entité d'enseignement PSC1 / de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences (AFGSU) de niveau 1 ou 2 / des premiers secours en équipe (PSE) de niveau 1 ou 2.
- Certificateur : Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)
- Habilitation SST : N° 1498071/2021/SST-01/O/07 délivrée le 25 Mars 2021 à de CS FORMATIONS pour une durée de 5 ans renouvelable.
- Passeport prévention :
 - ✓ Code Rome :115650/400635/114955/120864/400610/103885/102382/496733/21831/119571
 - ✓ Formacode : 42866/42875/42829/42817/ 42819
 - ✓ NSF : 344r

➤ ACCESSIBILITE

-  Accessibilité handicap : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de mise en œuvre.

➤ TARIFS (organisme non assujetti à la TVA)

- Contactez-nous pour un devis.

Tarif ajusté en fonction du nombre de participants et du lieu de réalisation.

➤ CONTACTS



Madame Coralie SOSCIA
CS FORMATIONS
 41 rue de la Bise
 13127 VITROLLES



06-51-69-64-21



Site: www.csformations.com

Mail: csformationsst@gmail.com